RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 13133
Numéro SIREN : 803 043 892
Nom ou dénomination : ABCIS

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2021 sous le numéro de dépôt 58739

ABCIS

Comptes annuels

31/12/2019

Téléphone : 0158393954

Bilan Simplifié

ABCIS SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 26/10/20
Devise d'édition

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5 450	826	4 624	
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	**5 450**	**826**	**4 624**	
Stocks de mat. premières et approv.				
Stocks de marchandises				
Avances et acompt. versés sur comm.	55		55	711
Créances clients et comptes rattachés	42 778		42 778	127 454
Autres créances	33 832		33 832	24 660
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilité	192 239		192 239	73 440
Charges constatées d'avance	6 113		6 113	2 221
ACTIF CIRCULANT	**275 016**		**275 016**	**228 486**
TOTAL GÉNÉRAL	**280 466**	**826**	**279 640**	**228 486**

PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	45 000	45 000
Écarts de réevaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(6 341)	(4 887)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	3 337	(1 454)
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**41 997**	**38 659**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	184 598	151 128
Autres dettes	18 546	29 449
Produits constatés d'avance	34 500	9 250
DETTES	**237 644**	**189 827**
TOTAL GÉNÉRAL	**279 640**	**228 486**

© Sage

Compte de Résultat Simplifié

ABCIS SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 26/10/20
Devise d'édition

RÉSULTAT COMPTABLE	Export	Montant	Exercice précédent
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services		216 516	149 437
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		792	2
PRODUIT D'EXPLOITATION		**217 308**	**149 438**
Achat de marchandises [y compris droits de douane]			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et approvisionnements			
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			
Autres charges externes		212 687	150 439
Impôts, taxes et versements assimilés		457	452
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements		826	
Dotations aux provisions			
Autres charges		1	1
CHARGES D'EXPLOITATION		**213 971**	**150 892**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**3 337**	**(1 454)**
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices			
BÉNÉFICE OU PERTE		**3 337**	**(1 454)**

RÉSULTAT FISCAL	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles		
Réintégrations diverses		
Abattement sur le bénéfice		
Déductions diverses		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		**3 337**
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficit antérieurs reportables		3 337
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		**0**

© Sage

Annexe

© Sage

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.
Aucune immobilisations corporelles n'a été acquises depuis la création de la société.

CREANCES
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

© Sage

Immobilisations - Amortissements

ABCIS SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 26/10/20
Devise d'édition

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	8 489	5 450	8 489	5 450
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	**8 489**	**5 450**	**8 489**	**5 450**

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles	8 489	826	8 489	826
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GÉNÉRAL	**8 489**	**826**	**8 489**	**826**

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

ABCIS SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 26/10/20
Devise d'édition

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	42 778	42 778	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	30 502	30 502	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	3 330	3 330	
TOTAL de l'actif circulant :	**76 610**	**76 610**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	6 113	6 113	
TOTAL GÉNÉRAL	**82 723**	**82 723**	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	184 598	184 598		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	18 546	18 546		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	34 500	34 500		
TOTAL GÉNÉRAL	**237 644**	**237 644**		

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

ABCIS SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 26/10/20
Devise d'édition

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	6 113	34 500
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**6 113**	**34 500**

© Sage

Produits à Recevoir

ABCIS SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 26/10/20
Devise d'édition

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	15 866
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	3 330
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**19 196**

© Sage

Composition du Capital Social

ABCIS SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 26/10/20
Devise d'édition

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	45	1000
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	45	1000

Le capital est détenu à part égale par trois associés personnes morales.

© Sage

Charges à Payer

ABCIS SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 26/10/20
Devise d'édition

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 398
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	**140 398**

© Sage

Index

Le bilan simplifié..... 2
Le compte de résultat simplifié..... 3
Règles et méthodes comptables..... 5
Immobilisations et amortissements..... 6
etat des échéances des créances et des dettes..... 7
charges et produits constatés d'avance..... 8
produits à recevoir..... 9
composition du capital social..... 10
charges à payer..... 11

© Sage

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 1 juillet 2020 à 19h00

L'an deux mille vingt,
Le 1 juillet à 19h00,

Les associés de la société ABCIS S.A.S au capital de 45 000 € divisés en 450 actions de numéraire de cent (100) euros chacune, souscrites à part égale par les trois associés et libérées en totalité.
Dont le siège social est au 3/5 rue Lespagnol 75020 Paris se sont réunis dans les locaux de la MNE, 149 Rue de Bercy, 75012 Paris, en salle 104 sur convocation de son Président.

L'assemblée est présidée par Monsieur Martial MARGUET, son Président.

Sont présents :

- Monsieur Martial MARGUET, Président de l'Institut de l'Elevage,
- Monsieur Paul AUFFRAY, Président de l'Institut de l'IFIP-Institut du Porc,
- Madame Anne RICHARD, Directrice Générale de l'ITAVI,
- Monsieur Stéphane GOUAULT, Directeur Général de l'IFIP-Institut du Porc,
- Monsieur Joël MERCERON, Directeur Général de l'Institut de l'Elevage,
- Monsieur Germain MILET, Délégué Général d'ABCIS,
- Monsieur Philippe CHOTTEAU, Chef du département économie de l'Institut de l'élevage,
- Monsieur Gérard YOU, Chef du service macro-économie de l'Institut de l'élevage,
- Monsieur Boris Duflot, Directeur du pôle économie de l'IFIP-Institut du Porc.

Est présent en visioconférence : Monsieur Jean Michel SCHAEFFER, Président de l'ITAVI,

Monsieur Paul AUFFRAY ayant succédé à Monsieur Jacques LEMAITRE à la Présidence de l'IFIP en 2019, représente à présent l'institut du porc au sein de la société ABCIS.

Soit l'ensemble des associés représentant le total des 450 parts de la société.

Sont excusés :

- Monsieur Sylvain GALLOT, Responsable Administratif de l'ITAVI,
- Monsieur François CADUDAL, Directeur du pôle économie de l'ITAVI,

L'assemblée générale désigne Monsieur Stéphane GOUAULT, secrétaire de séance.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Rapport d'activité 2019
- Approbation des comptes annuels
- Affectation du résultat 2019
- Vote des résolutions
- Perspectives 2020 : études déjà en portefeuille et débat sur les priorités de développement commercial
- Renouvellement de l'équipe suite au départ du délégué général

Le président remet aux membres présents les documents suivants :

- Le texte des résolutions soumises aux votes de l'assemblée
- Le rapport d'activité 2019
- Le rapport de gestion 2019
- Le bilan et le compte de résultat 2019
- Le détail des charges 2019

Le Président donne ensuite lecture des documents mentionnés ci-dessus.
Il déclare la discussion ouverte sur le rapport d'activité 2019.

Les discussions traitent de l'activité 2019 mais aussi des perspectives 2020 et des partenariats en cours :

Le bilan de 2019 montre une progression du CA de 45% par rapport à son niveau de 2018 à 217 307€. 62% de ce chiffre d'affaires a été reversés aux instituts membres pour les prestations de leurs experts. Les reversements aux ITA est en augmentation de 28% par rapport à 2018. L'autre part de l'augmentation du CA s'explique par un partenariat accru avec des partenaires externes. Les clients ont été tant des entreprises et fédérations (Crédit Agricole SA, ADISSEO, ENGIE, ARCUS, ...) que des institutions publiques (FranceAgriMer, Ministères, ...). La remontée du CA à son niveau de 2016 et la poursuite de la diversification de la clientèle sont deux points très positifs.

Pour 2020, le chiffre d'affaire en portefeuille au 1er juillet s'élève à 167 000 €. Ce niveau permet d'espérer un maintien du CA 2019 en 2020, même si le confinement lié au Covid-19 a rendu difficile le démarrage de nouveaux dossiers. L'accompagnement d'ADISSEO, entreprise produisant des additifs pour l'alimentation animale n'est pas reconduit pour 2020. Depuis plusieurs années ABCIS réalisait un suivi de conjoncture pluri filière pour Adisseo, facturé 20 000 € par an, un changement d'interlocuteurs au niveau d'Adisseo a conduit à l'arrêt de cette prestation. Une relation existe toutefois encore entre Adisseo et IFIP qui laisse espérer une reprise de cette prestation à l'avenir.

Concernant le projet d'étude sur la FPA en Chine
L'AG d'ABCIS avait décidé, d'investir sur une étude autofinancée sur l'impact de la Fièvre Porcine Africaine sur les marchés asiatiques en général et pas exclusivement en Chine. Cette étude devait être valorisée à postériori, ce qui n'est pas habituel pour ABCIS.
Nous avons réalisé une conférence lors du Space qui a réuni une centaine de personnes et permis de lancer l'étude. La commercialisation de ce travail est toutefois décevante, seul le crédit agricole l'a acquis au tarif proposé. Quelques présentations ponctuelles ont été facturées (crédit mutuel...) mais sont loin de couvrir les frais engagés. Le travail a néanmoins été valorisé dans le cadre de la veille et des travaux de conjoncture réalisés par les 3 instituts techniques.
Une leçon à retenir de ce travail est qu'ABCIS n'est à l'heure actuelle pas armé pour valoriser a postériori des travaux ambitieux.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution :
Les associés approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été établis, les dits comptes se soldant par un bénéfice de 3 337,27 € et les opérations traduites dans ces comptes.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :
Les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice en totalité en report à nouveau bénéficiaire.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :
Les associés approuvent la nomination de Paul AUFFRAY président de l'IFIP en tant que Membre du comité exécutif en lieu et place de Jacques LEMAITRE ancien président de l'IFIP.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution :
Les associés approuvent la nomination de Boris DUFLOT de l'IFIP en tant que nouveau délégué général, chargé des affaires courantes d'ABCIS notamment pour tout ce qui concerne la gestion des réponses aux appels d'offres (constitution du dossier, déclaration sur l'honneur, signature d'engagement de la société,...) en lieu et place de Germain MILET qui a fait part de sa démission de son poste de chargé de projet à l'Institut de l'Elevage. Les associés s'engagent à se retrouver en septembre pour un CODIR afin de désigner des délégués généraux adjoints qui appuieront Boris DUFLOT dans ses nouvelles fonctions notamment pour renforcer le développement commercial.

La durée de son mandat est fixée à 1 an et renouvelable sur décision du Comité Directeur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

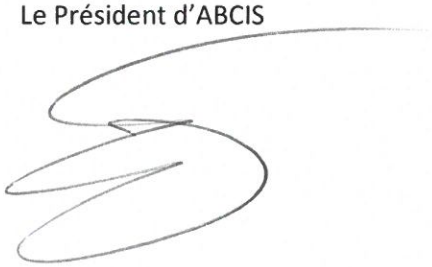
Le Président Martial MARGUET et les associés remercient Germain MILET pour la qualité de son travail qui a permis d'accroître la notoriété d'ABCIS et la diversification de son offre de services. Ils souhaitent « bon vent » à Boris DUFLOT dans cette nouvelle mission.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20H30

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire de séance et établi sur un registre spécial.

Fait à Paris le 1 juillet 2020

Le Président d'ABCIS



M. Martial MARGUET

Le Secrétaire de séance



M. Stéphane GOUAULT